

Affaire suivie par : Lourdemarie LUETE
ed-shpt@univ-grenoble-alpes.fr

Saint Martin d'Hères, le 16 décembre 2022

Conseil d'Ecole Doctorale SHPT
Mardi 13 Décembre de 16h30 à 18h30

Présent.e.s : BEAULANDE-BARRAUD Véronique, BEGUE-SHANKLAND Laurent , BONICCO-DONATO Céline, COSTE Anne, FREYSSINET Irene, KALFOUN Béatrice, LESCURE Sandrine, MATHIEU Nicolas, MARIN Philippe, NUQ Amélie PERSICO Simon, PETITEVILLE Franck, SIMONOT Frédérique, TADDEI Ilaria, TARRICONE Isabella,

Excusé.e.s : ABRIAL Stéphanie , AMILHAT-SZARY Anne-Laure, BAEYENS Céline, BASTIN, Gilles, HERITIER Stéphane, HOUSSAY-HOLZSCHUCH Myriam, MANTO JONTE Juliette, PANSU Pascal

Ordre du jour :

1. Points d'information
2. Validation d'un recrutement en contrat doctoral sur financement CDP
3. Demande d'inscription en doctorat par VAE présentée par Vincent Lare, en Aménagement du territoire et urbanisme
4. Demande d'intégration à SHPT de David Cumin, MCF HDR en droit public,
5. Révision du Règlement intérieur sur le recrutement aux contrats doctoraux UGA (article 3.5 du RI)
6. Questions diverses

1. Points informations

- Présentation des 2 nouvelles membres extérieures au conseil de l'ED qui ont accepté de rejoindre le conseil de l'ED sur notre invitation
 - Mme Mireille SICART, directrice de la Maison de l'architecture de l'Isère
 - Mme Frédérique SIMONOT, bibliothécaire-documentaliste, chargée des formations à la BU UGA, co-autrice de contributions sur la formation à la maîtrise de l'information.
- Elections des élu.e.s doctorants au conseil de l'ED : elles ont été infructueuses du fait de l'absence de listes. De nouvelles élections auront lieu en mars 2023. La direction de l'ED et les directions des laboratoires feront un rappel afin d'inciter les doctorants à se présenter. Cette fonction pourra se traduire en heures de formation. Les mandats des élu.e.s actuel.les sont prolongés de fait jusqu'en mars .

- Nouvelle Charte du Doctorat : votée au conseil du CED. Les président.e.s de jury proposeront aux doctorant.e.s de prêter serment en application de l'arrêté du 22 Août 2022.
- Les inscriptions : un nombre important de doctorants n'ont pas effectué les démarches de ré-inscription pour 2022/23. Le paiement de frais d'inscription pourrait expliquer ce retard. L'ED effectuera une ultime relance tout en rappelant que sans ré-inscription le la doctorant.e sera considéré.e comme étant en abandon.

2. Validation d'un recrutement en contrat doctoral sur financement CDP BOOT

- 6 candidats ont communiqué leur CV, transmis au co-directeur du CDP Olivier Aycard (LIG) et à la responsable d'axe Humain Animaux Robots (MSH) Véronique Aubergé. Un entretien a été proposé aux trois premiers candidats, les autres ayant été jugés hors profil. Les deux premiers ont été recrutés dans une autre université. Le choix final se porte donc sur Anthony.Durand.
- Vote sur la validation de ce recrutement : 1 abstention et unanimité des autres membres présents

3. Demande d'inscription en doctorat par VAE présentée par Vincent Lare, en Aménagement du territoire et urbanisme

- Rappel du cadre règlementaire
- Le 14 avril 2022 entretien préalable du candidat avec la direction de l'ED et Myriam HOUSSAY HOLZSCHUCH de Pacte et en Octobre le candidat transmet son dossier à l'ED
- Présentation du dossier par Simon PERSICO (du directoire de PACTE) et avis de Pacte : il manque une dimension importante, les publications, et le projet de recherche est décalé par rapport à une VAE dont l'objet est de faire valoir les compétences acquises.
- Vote du conseil sur un report avec réexamen du dossier : 8 pour et 6 abstentions

4. Demande d'intégration à SHPT de David Cumin, MCF HDR en droit public,

- Contexte : les ldoctorant-es initialement inscrit-es à l'ED SJ, car D. Cumin appartient au CESICE. Mais les sujets encadrés par David Cumin relèvent de la science politique : demande des doctorant-es d'être inscrit-es dans cette spécialité de doctorat, que ne délivre pas l'ED SJ mais que délivre SHPT. Tous les doctorants de D. Cumin étant concernés, procédure de rattachement du directeur en tant que tel est plus logique que dérogation individuelle par doctorant.
- Discussion menée en amont avec l'ED SJ et le CED sur le principe, puis discussion sur le fond avec Laurence Dumoulin et Franck Petiteville pour la science politique.
- D. Cumin est docteur en droit public et HDR en Science politique. Publications à l'articulation droit-science politique, avec orientation science politique internationale, tout comme les thèses en cours et en projet.
- Dans l'intérêt des doctorant-es et au vu du profil du directeur de thèse, avis favorable proposé.
- Vote du conseil : 9 pour et 2 absentions

5. Révision du Règlement intérieur sur le recrutement aux contrats doctoraux UGA (article 3.5.2 du RI)

- Phase d'admissibilité : pour introduire de la souplesse, privilégier la qualité des candidatures et favoriser les échanges intellectuels sur un très bon dossier, la proposition de révision est la suivante à l'article 3.5.2 du RI :
Version antérieure : « Une phase d'admissibilité (sur dossier), ouverte à tous les titulaires d'un titre académique suffisant, qui permet de retenir au maximum 16 candidat.e.s – soit 2 par section du Conseil National des Universités. »
Version modifiée : « une phase d'admissibilité (sur dossier), ouverte à tous les titulaires d'un titre académique suffisant, qui permet de retenir au maximum 16 candidat-es. Chaque section CNU ne peut être représentée parmi les admissibles que par deux candidat-es, ou exceptionnellement trois si une ou des sections CNU ne comptent pas deux candidat-es et si l'excellence des dossiers le justifie. »
- Vote du conseil : Pour à l'unanimité des présents

6. Questions diverses

- Pour le classement des candidatures aux contrats doctoraux du Ministère de la Culture, il est proposé d'auditionner les candidats en septembre. La visio pourrait être envisagée
- Vote du conseil : Pour à l'unanimité des membres présents.